COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 février 2008 (convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. Mme LACUEY Conchita. M. LAMAISON Serge. M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, MIle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, LAVROFF Sonia, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel. M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. LOTHAIRE Pierre, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

- M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
- M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
- M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
- M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
- M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
- M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
- M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
- M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
- Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
- M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
- Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

- M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
- M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
- M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
- M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
- M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
- M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
- M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
- M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
- M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
- Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE:

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 22 février 2008

POLE AMENAGEMENT URBAIN ET HABITAT Direction des Déplacements urbains

N° 2008/0074

Marchés publics - Etudes de définition de dessertes
□en transport en commun en site propre
□Appel d'offres ouvert - Autorisation

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine a engagé, dès 2002, des études visant à définir le devenir du réseau de transports en commun à l'horizon 2020. Ces études ont consisté d'une part en l'étude des possibilités d'extensions du réseau structurant (tramway ou TCSP) en 3^{ème} phase et d'autre part en l'étude des possibilités d'amélioration des conditions de circulation des lignes structurantes de bus.

Ces études ont abouti en juin 2006 à la validation du schéma directeur d'amélioration de la desserte en transports collectifs. Ce schéma identifie 8 tracés à étudier en mode TCSP intégral ainsi que des corridors de développement futur du réseau (liaison circulaire, liaison CHU / Gradignan).

La délibération n° 2007/0301 du Conseil du 27 avril 2007 a entériné le projet de lancement de ces études pour la réalisation de corridors de TCSP et a acté les itinéraires à étudier.

Il s'agira donc de lancer les études visant à identifier les tracés et les modes de transport les plus appropriés pour la desserte des secteurs retenus. Les conclusions de cette 1^{ère} phase d'études permettront d'engager ultérieurement une 2^{nde} phase plus opérationnelle.

Les marchés proposés ne concernent que les études de desserte en TCSP, les extensions du réseau de tramway étant traitées dans un autre marché plus opérationnel. Sont donc ici concernés :

- la desserte en TCSP de Villenave d'Ornon par la ligne C;
- la desserte en TCSP de l'aéroport en connexion avec la ligne A;
- la desserte en TCSP de la rive droite (liaison Cracovie pont Bacalan pôle intermodal Cenon Pont Rouge Bastide Quais de Floirac) ;
- la desserte en TCSP de Gradignan (liaison CHU Pellegrin domaine universitaire Gradignan).

L'étude de l'extension du corridor de la ligne A vers les centres villes de Bassens et Carbon Blanc est en cours de réalisation par les services communautaires.

La direction des déplacements urbains a mis au point les documents de la consultation en vue du lancement d'un appel d'offres ouvert à prix forfaitaire et sans variante soumis aux dispositions des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics, décomposé en trois lots séparés dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Lot 1:

- la desserte en TCSP de Villenave d'Ornon par la ligne C;
- la desserte en TCSP de l'aéroport en connexion avec la ligne A ;

- Estimation: 50 000 € HT

- Lot 2:

- la desserte en TCSP de la rive droite (liaison Cracovie pont Bacalan pôle intermodal Cenon Pont Rouge Bastide Floirac) ;
- Estimation: 75 000 € HT

- Lot 3:

- la desserte en TCSP de Gradignan (liaison CHU Pellegrin domaine universitaire Gradignan).
- Estimation: 75 000 € HT

Le délai d'exécution de chaque lot est de 6 mois.

La présente consultation d'un montant global de 200 000 € HT, donnera lieu à une publicité au niveau européen.

La dépense correspondante sera prise en compte en dépense au budget annexe transport à compter de l'exercice 2008 - chapitre 20 - compte 20310001 – CRB D320 – Prog TC.

En application des articles L.2121.12 et 2121.13 du code général des collectivités territoriales, les documents de la consultation des entreprises sont consultables par les conseillers communautaires à la direction centrale des achats et marchés (DCAM) Communauté urbaine de Bordeaux – esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- décider du lancement des études de définition des secteurs mentionnés ;
- entériner les documents de la consultation ;

- autoriser Monsieur le Président à :
 - o lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offre ouvert selon l'article 33, 57 à 59 du code des marchés publics,
 - signer les marchés à intervenir avec les prestataires qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses;
 - o procéder en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires soit par la voie d'un nouvel appel d'offres en application des articles du CMP sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés soit par la voie d'un marché négocié en application de l'article 35-I-1° dans le cas d'offres irrégulières ou inacceptables ou, en application de l'article 35-I-3° dans le cas d'offres inappropriées ou d'absence d'offres,
 - o signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 7 MARS 2008

PUBLIÉ LE: 7 MARS 2008

M. PIERRE BRANA